



## Rapport sur les incidences administratives et financières qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

### 1. Résolution Projet de plan d'action mondial pour la santé des travailleurs

### 2. Lien avec le budget programme

#### Domaine d'activité

Santé et environnement

#### Résultats escomptés

1. Formulation, actualisation et promotion de principes directeurs normatifs fondés sur des bases factuelles et de bonnes pratiques pour aider efficacement les pays à évaluer les impacts sur la santé et à prendre des décisions intersectorielles dans les principaux domaines touchant à la salubrité de l'environnement (approvisionnement en eau, assainissement et hygiène, qualité de l'air, risques professionnels, sécurité chimique, radioprotection et changements environnementaux).

2. Fourniture d'un soutien adéquat aux pays pour les aider à renforcer leur capacité de gestion de l'information concernant la salubrité de l'environnement et à mettre en oeuvre des politiques et interventions intersectorielles pour la protection de la santé contre les risques environnementaux immédiats et à long terme.

3. Prise en compte des problèmes liés à la salubrité de l'environnement rencontrés par les groupes de population vulnérables et à haut risque (en particulier les enfants, les travailleurs et les populations urbaines pauvres) dans le cadre d'initiatives aux niveaux mondial, régional et des pays mises en oeuvre à travers des partenariats, des alliances et des réseaux de centres d'excellence efficaces.

**(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)**

La résolution correspond pleinement aux résultats escomptés et la mise en oeuvre du plan d'action mondial devrait permettre d'atteindre les cibles visées. Les bases resteront les mêmes.

**3. Incidences financières**

- a) **Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris)** US \$31 millions pour les dix années du cycle de vie de la résolution.  
(Cela comprend le budget actuellement disponible de US \$2 125 000 par an au niveau mondial et signifie une augmentation d'environ US \$1 million par an.)
- b) **Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris)** US \$2 830 000 pour le personnel et US \$1 420 000 pour les activités (total US \$4 250 000).
- c) **Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ?** L'ensemble des dépenses en personnel et les activités.

**4. Incidences administratives**

- a) **Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions**  
Le programme mondial agit à l'échelle de l'Organisation et déploie des activités aux niveaux mondial, régional et des pays. Le Siège jouera un rôle normatif, de conseil et de coordination, et soutiendra la mise en oeuvre des activités.
- b) **Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises)**  
A partir de 2008, un membre du personnel supplémentaire (équivalent plein temps) sera nécessaire au Siège (compétences professionnelles : hygiène du travail). Chaque bureau régional devra être doté d'un conseiller à plein temps pour la santé au travail, ce qui nécessitera deux fonctionnaires supplémentaires (équivalent plein temps) répartis sur quatre Régions (compétences professionnelles : généraliste, médecine du travail).
- c) **Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation)**  
La planification de l'exécution du plan mondial débutera au second semestre de 2007. La mise en oeuvre elle-même débutera en 2008 et se poursuivra jusqu'en 2017. Pendant cette période, l'exécution sera suivie de près et passée en revue par les organes directeurs de l'OMS en 2012 et en 2017. La création d'un comité d'orientation mondial pour la santé des travailleurs permettra de fournir les conseils et l'orientation politique nécessaires pour soutenir la mise en oeuvre.

= = =